



FEDERATION DE HAUTE-SAVOIE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

PREMIERE EVALUATION DES CAPTURES DE POISSONS PAR PECHE A LA LIGNE DEPUIS LE BORD DU LAC D'ANNECY SAISON 2009

Enquête auprès des pêcheurs du bord



Rédaction : Stéphanie AUTRAN

Avec l'aide technique de Guillaume BINI (FDPPMA74) et Carine GRISOLET (AAPPMA ALP)



Introduction

La Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture, lors de l'expertise piscicole du lac d'Annecy fin 2007, a abordé le problème posé par l'absence de quantification des prises de pêche depuis les bords du lac. En effet les captures de pêche en bateau font l'objet d'un carnet obligatoire de captures, qui n'existe pas pour la pêche depuis le bord.

La DDEA souhaitant passer commande d'une enquête, la FDPPMA, après concertation avec l'AAPPMA Annecy-Lac-Pêche, lui a fait parvenir un protocole : la réalisation d'un sondage durant plusieurs mois, auprès des pêcheurs rencontrés sur le terrain, au moyen d'une fiche de renseignements à remplir.

Cette étude vise à évaluer l'activité de pêche du bord du lac d'Annecy pendant une année représentative. Cela constitue une première étude estimative qui permet une première approche de la pression de pêche du bord. L'extrapolation qui permet d'évaluer les captures du bord doit être prise en compte en tant qu'estimation.

Une carte a été élaborée, qui permet d'estimer la zone effectivement pêchée par rapport au linéaire pêchable au bord du lac d'Annecy.

Matériel et méthodes

Il a été défini 15 zones de pêche au bord du lac d'Annecy, en fonction de l'accessibilité des berges et des connaissances sur la fréquentation des bords du lac par les pêcheurs. Ces zones ont été géoréférencées au moyen de cartes sur le logiciel MAPINFO, les coordonnées ont été vérifiées au moyen d'un GPS Mobile Mapper[®].

Deux enquêteurs ont parcouru les berges du lac à tour de rôle pendant une période s'étendant du 9 janvier au 17 septembre 2009. A chaque fois la totalité des zones de pêche étaient prospectées. Le moment de la journée où ces « rondes » étaient effectuées variait pour permettre de rencontrer le plus grand nombre possible de pêcheurs. Au cours de ces passages, d'une durée de 2 à 4 heures, tous les pêcheurs vus en action de pêche et contrôlables ont été enquêtés.

Pour chaque pêcheur enquêté, une fiche anonyme a été remplie, comportant des rubriques décrivant la partie de pêche et avec mention de la zone où le pêcheur se trouvait au moment du sondage.

Du mois de janvier à la mi-juin, la fréquence des enquêtes était d'une fois par semaine ; de la mi-juin à la mi-septembre, cette fréquence a été portée à trois fois par semaine.

Cette fréquence variable a été décidée afin de prendre en compte la période d'ouverture spécifique de certains poissons et la période d'affluence touristique.

Au total, 56 sorties ont été effectuées, d'une durée de 2 à 4 heures. 357 fiches ont été remplies.

Les rubriques des fiches renseignent des données sur la partie de pêche le jour de l'enquête. Les données exploitées dans ce rapport sont les suivantes :

- la ou les espèces recherchées
- le lieu de pêche
- le ou les types(s) de pêche pratiqué(s)
- le nombre de prises (maillées ou non)
- le nombre de cannes utilisées
- la durée de pêche
- le ou les types(s) de ligne utilisé(s)

Par extrapolation, le nombre de pêcheurs fréquentant le lac pendant une année représentative sera estimé, ce qui permet une estimation de la pression de pêche et des captures par espèce sur l'année.

Résultats

1- Localisation de la pêche

Deux cartes ont été élaborées à partir des résultats de l'enquête et des observations des enquêteurs.

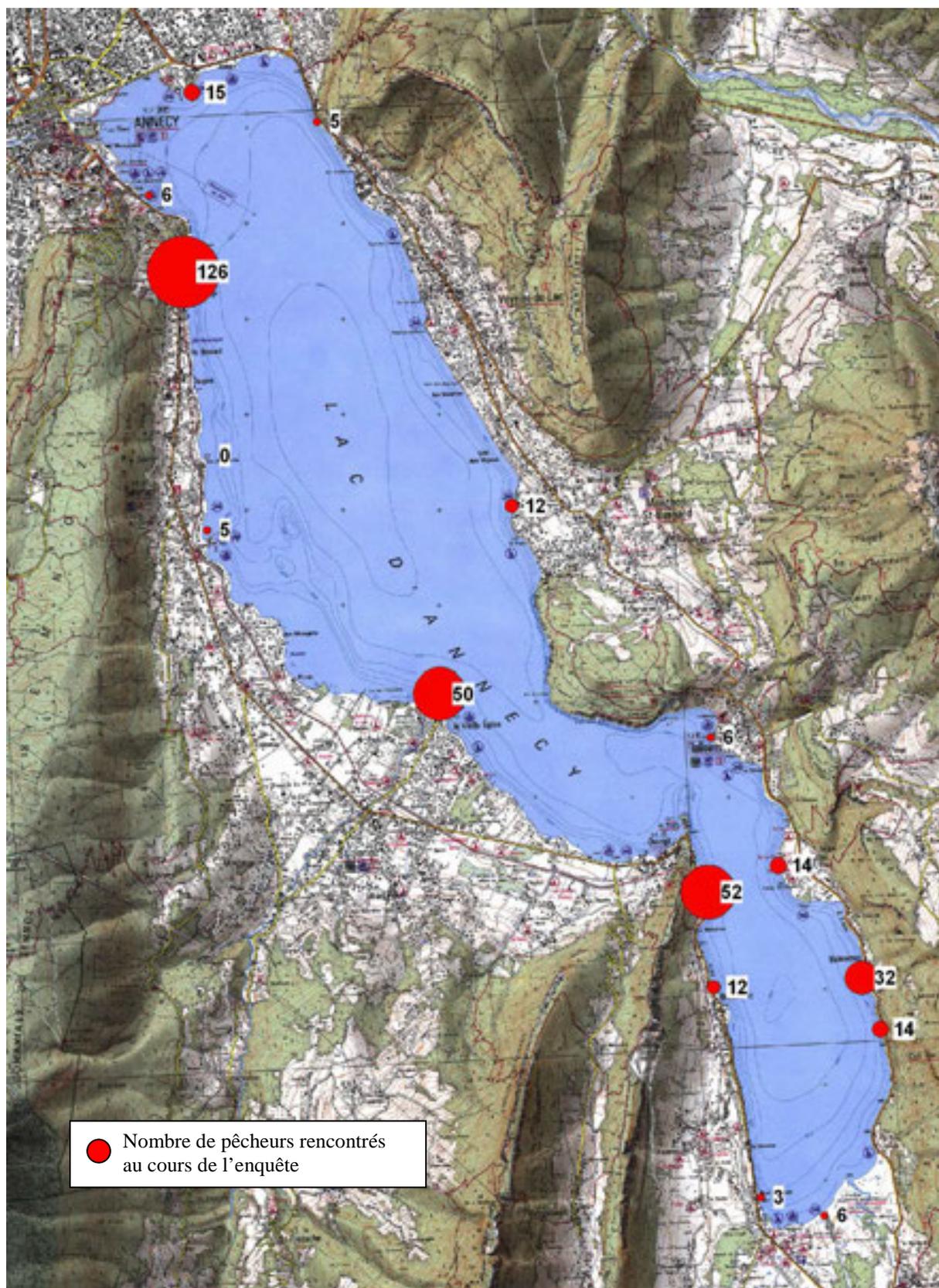
La première carte indique le nombre de pêcheurs rencontrés dans chaque zone pêchée au cours des 9 mois d'enquête.

La deuxième carte indique l'emplacement des zones pêchées par rapport aux zones pêchables. Les zones pêchées sont définies à partir des observations des enquêteurs et correspondent aux zones où ils ont pu observer et/ou interroger des pêcheurs.

Les zones pêchables sont les zones des bords du lac accessibles, c'est-à-dire sans obstacle à la circulation des pêcheurs. Les obstacles peuvent être constitués par des propriétés privées, des falaises, des réserves.

1-1- Fréquentation des zones de pêche

Carte de répartition des pêcheurs rencontrés lors de l'enquête de janvier à septembre



Il apparaît que les quatre zones les plus fréquentées par les pêcheurs du bord sont :

- La Puya avec 126 pêcheurs
- Duingt avec 52 pêcheurs
- Saint-Jorioz avec 50 pêcheurs
- Balmettes avec 32 pêcheurs.

Les onze autres zones ont une fréquentation inférieure à 15 pêcheurs.

1-2-Proportion du linéaire pêché par rapport au linéaire pêchable

Le placement sur une carte des zones pêchables et pêchées (en annexe) et l'analyse spatiale de cette carte nous permet d'estimer grossièrement à 17 440 m le linéaire pêchable et à 6 000 m le linéaire pêché. Le linéaire pêché semble donc représenter 35 % du linéaire pêchable.

Ceci est une estimation grossière et ne signifie pas qu'aucun pêcheur ne se rend jamais en-dehors des zones que nous définissons comme « pêchées ».

Certaines zones sont pêchables mais semblent présenter un intérêt limité pour les pêcheurs, ce qui peut s'expliquer :

Le Pâquier à Annecy est une zone de promenade très fréquentée par les piétons où il est difficile de s'installer ;

les plages publiques présentent le même inconvénient ;

le littoral de Saint-Jorioz n'est pas facile d'accès à cause de la roselière ;

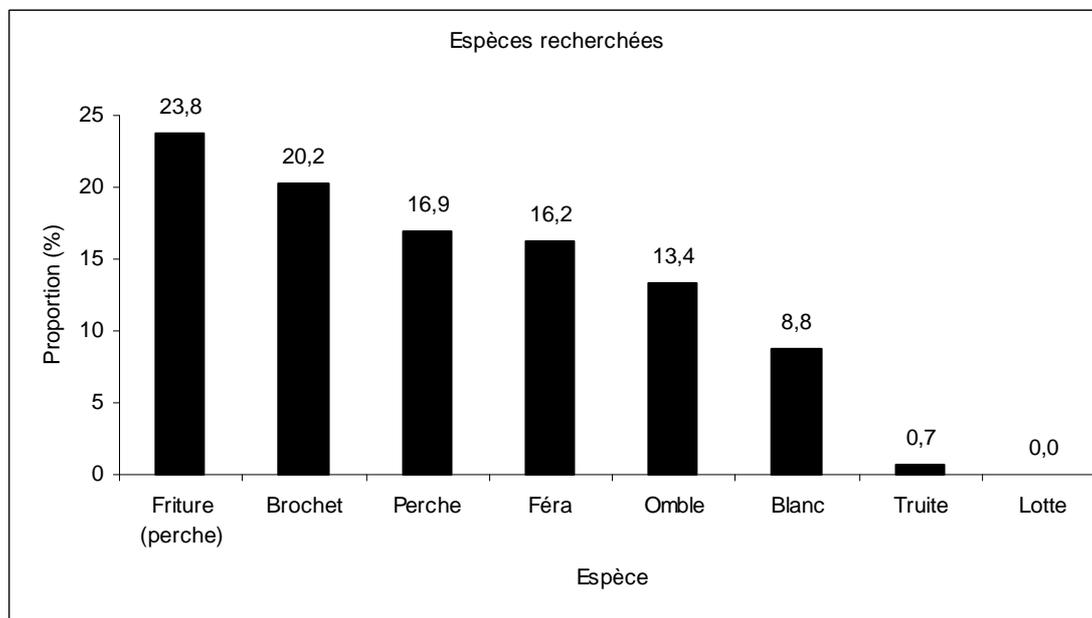
le bord de route à Balmettes n'est pas facile d'accès faute de parking.

Il semble donc que les pêcheurs se concentrent sur 35 % du linéaire pêchable des bords du lac.

2-Pratique de la pêche

Sur 357 fiches-enquêtes, quelques-unes apparaissent plusieurs fois car ce sont des formulaires mixtes : le pêcheur utilisait plusieurs modes de pêche.

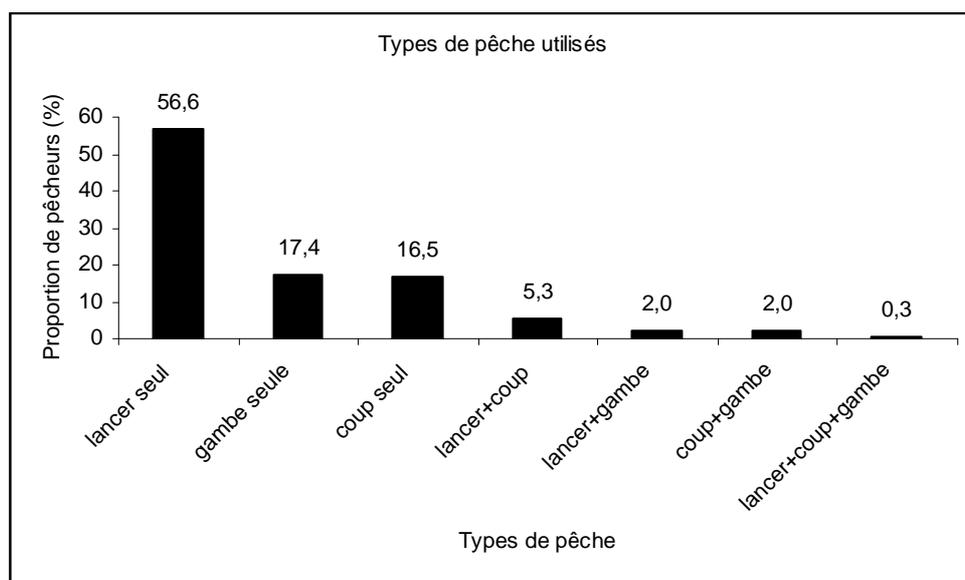
2-1-Espèces recherchées :



Il apparaît que les pêcheurs recherchent plus souvent la friture de perches, puis dans l'ordre, les carnassiers (brochet 20,2 % et perche 16,9 %) puis la féra (16,2 %), l'omble (13,4 %), le poisson blanc (8,8 %). La truite est peu recherchée (0,7 %) et la lotte jamais.

2-2-Types de pêche pratiqués :

a- Techniques :

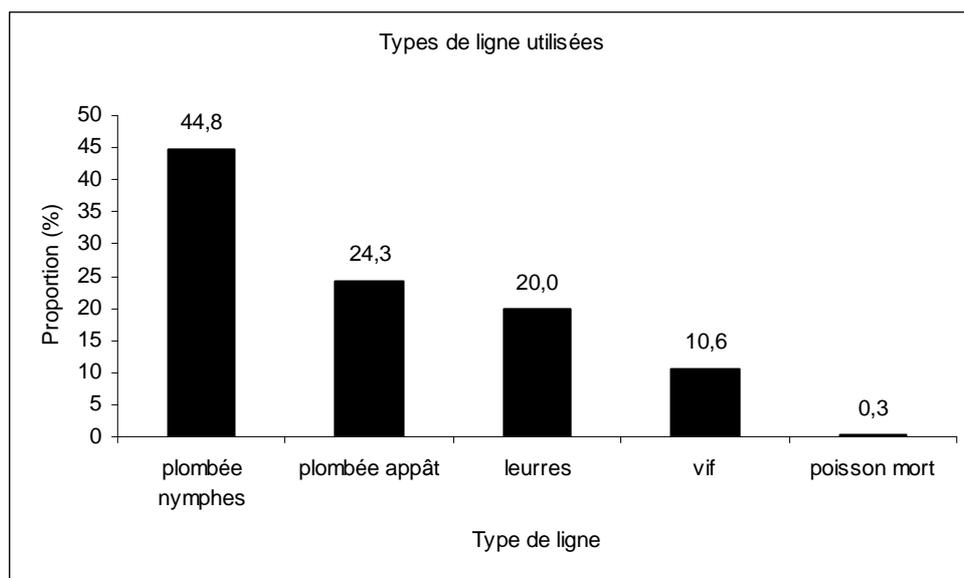


Une proportion de 10 % des pêcheurs pratique des techniques mixtes (35 sur 357).

Plus de la moitié des pêcheurs pratiquent seulement le lancer (56,6 %). Ceux qui pratiquent seulement le coup ou la gambe sont environ dans les mêmes proportions (17,4 et 16,5 %).

Dans les 10 % pratiquant plusieurs techniques, la moitié pratique le lancer et le coup ; un quart pratique le lancer et la gambe, un quart pratique le coup et la gambe. Une seule fiche indique que le pêcheur pratiquait les trois techniques à la fois.

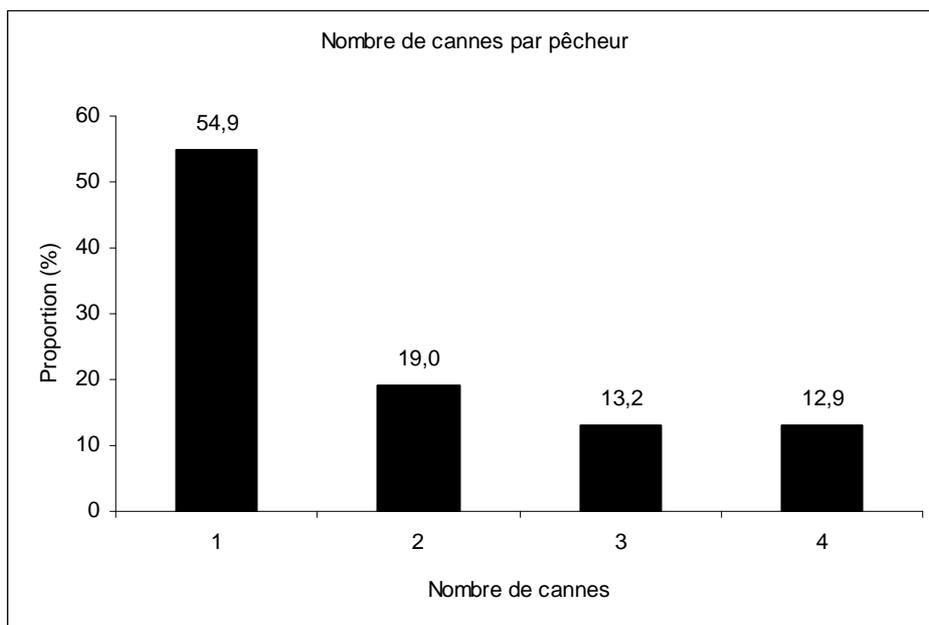
b- Type de ligne :



Les différentes lignes utilisées sont par ordre de préférence : la plombée avec nymphes (utilisée par 44,8 % des pêcheurs sondés), la plombée avec appâts (24,3 %), les leurres (20 %) et le vif (10,6 %). Un seul pêcheur rencontré utilisait le poisson mort.

La pêche à la plombée avec nymphes, la plus souvent utilisée, permet de pêcher l'omble et la féra au lancer, et la friture à la gambe. Ce résultat est cohérent avec les espèces recherchées par les pêcheurs (paragraphe 2-1).

c- Nombre de cannes :



Plus de la moitié des pêcheurs rencontrés utilisent une seule canne (54,9 %). Une proportion de 19 % en utilise deux, 13,2 % en utilise trois, et 12,9 % en utilise quatre.

Le fait que la majorité des pêcheurs pêche à une canne rejoint la constatation que la majorité n'utilise qu'une technique de pêche à la fois.

2-3-Temps de pêche moyen pour un pêcheur

Le sondage est réalisé pendant l'action de pêche, l'heure du sondage est indiquée, mais la partie de pêche continue après le départ du technicien. La fiche remplie indique donc, sur déclaration du pêcheur, la durée moyenne d'une sortie.

Le calcul de la moyenne des durées moyennes indiquées sur 345 fiches-enquêtes donne une durée moyenne de pêche de **4 heures**.

3- Statistiques de pêche

3-1- Calcul des CPUE par espèce :

On cherche à évaluer les quantités de poisson prises, à partir de l'estimation du nombre de pêcheurs qui recherchent une espèce particulière et le temps de pêche qui y est consacré. L'effort de pêche correspond au temps passé à pêcher par personne, en heures, multiplié par le nombre de cannes.

La CPUE est l'unité de l'effort de pêche, ce sont les captures de poisson par unité d'effort.

$$\text{CPUE} = \text{Nb poissons} / \text{pêcheur} / \text{heure}$$

a- Cas de la friture de perches :

Les pêcheurs ayant déclaré rechercher la friture de perches sont au nombre de 138 sur 357.

Il a été pris 10,150 kg de friture, pendant 296 heures d'effort de pêche.

CPUE = 34,3 grammes de friture par pêcheur par heure.

On estime donc à 14,6 h de pêche le temps nécessaire à un pêcheur pour prendre 500 g de friture, à une canne.

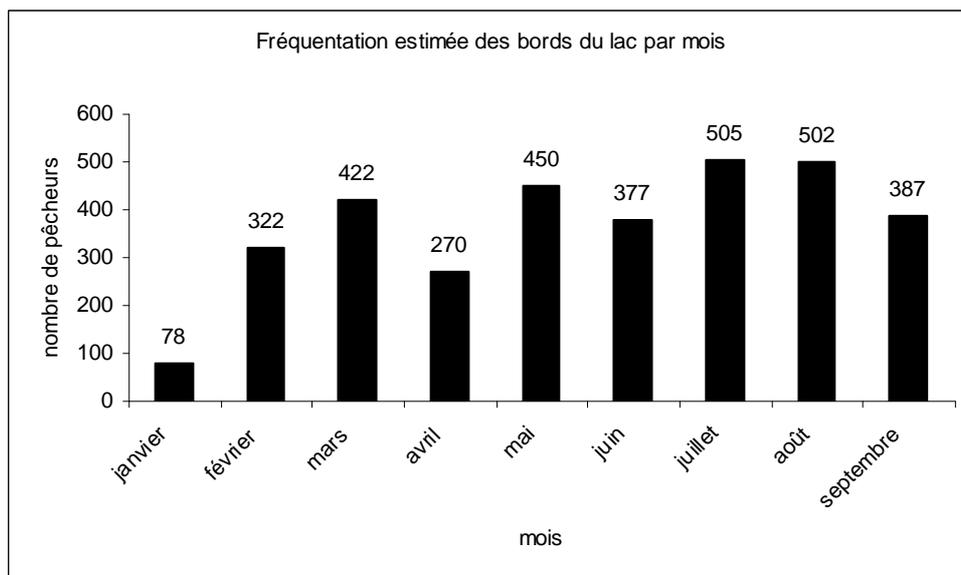
b- Cas des brochet, perche, féra, omble :

Sur 357 pêcheurs interrogés, les pêcheurs ayant déclaré rechercher le brochet sont au nombre de 114 ; 96 recherchent la perche, 92 recherchent la féra, 76 recherchent l'omble.

Espèce	Nb heures de pêche	Nb total captures	CPUE (nb poisson pris par pêcheur par heure)	Nb heures nécessaires pour capturer un poisson
Brochet	320	8	0,025	40
Perche	205	43	0,21	4,7
Féra	805	28	0,035	28,75
Ombles	658	12	0,018	54,8

3-2- Essai d'extrapolation :

A partir du nombre d'enquêtes, on estime le nombre de pêcheurs fréquentant le lac par demi-journée, chaque mois. Si l'on multiplie ce nombre par le nombre de demi-journées par mois, on estime la fréquentation mensuelle du lac en nombre de pêcheurs. Pour la saison de janvier à septembre, on obtient 3247 pêcheurs. (Notre enquête de 357 fiches représenterait donc un sondage sur 10 % des pêcheurs.)



Ce nombre est à multiplier par le temps de pêche moyen (4 heures) pour estimer la pression de pêche totale en heures. On obtient un total de 12 991 heures de pêche, arrondi à 13 000 pour les calculs.

On multiplie chaque CPUE par ce temps de pêche pour estimer pour chaque espèce les captures totales réalisées entre janvier et septembre.

Brochet : 8 poissons ont été capturés sur un effort de pêche total de 320 h (calculé sur 114 pêcheurs).

D'après ces données, il se prend en moyenne un brochet toutes les 40 heures.

A partir du nombre total d'heures de pêche estimé sur la période de janvier à septembre, on peut estimer à 325 le nombre total de brochets de taille capturés.

Il arrive que des pêcheurs recherchant le brochet pêchent quelques grosses perches.

Perche : 43 poissons ont été capturés sur un effort de pêche total de 205 h (calculé sur 96 pêcheurs).

D'après ces données, il se prend en moyenne une perche toutes les 4,7 heures.

A partir du nombre total d'heures de pêche estimé sur la période de janvier à septembre, on peut estimer à 2730 le nombre total de grosses perches capturées.

Féra : 28 poissons ont été capturés sur un effort de pêche total de 805 h (calculé sur 92 pêcheurs).

D'après ces données, il se prend en moyenne une féra toutes les 28,7 heures.

A partir du nombre total d'heures de pêche estimé sur la période de janvier à septembre, on peut estimer à 455 le nombre total de féras de taille capturées.

Omble : 12 poissons ont été capturés sur un effort de pêche total de 658 h (calculé sur 76 pêcheurs).

D'après ces données, il se prend en moyenne un omble toutes les 54,8 heures.

A partir du nombre total d'heures de pêche estimé sur la période de janvier à septembre, on peut estimer à 234 le nombre total d'ombles de taille capturés.

Friture : 10150 grammes de friture de perchettes ont été capturés sur un effort de pêche total de 296 h (calculé sur 138 pêcheurs).

D'après ces données, il se prend en moyenne 500 g de friture toutes les 14,6 heures.

A partir du nombre total d'heures de pêche estimé sur la période de janvier à septembre, on peut estimer à 445,9 kg le poids total de friture pêché.

Totaux estimés des prises par espèce entre les mois de janvier et septembre :

Espèce	Nombre total de prises
Brochet	325
Perche	2730
Féra	455
Omble	234
Friture	445,9 kg

Conclusion

La méthode employée pour réaliser cette enquête sur les captures de poissons par pêche à la ligne a permis une première approche de l'évaluation des quantités de poisson capturées depuis le bord par les pêcheurs. Les CPUE pour cette pêche du bord sont évaluées pour la première fois pour les différentes espèces de poissons du lac d'Annecy ; de manière générale les quantités prélevées apparaissent limitées. D'autre part, la répartition des pêcheurs au bord du lac semble concentrée dans quelques zones de pêche.

ANNEXES

Carte de répartition des linéaires pêchés et pêchables des bords du lac d'Annecy

